

Département de la Drôme  
**COMMUNE DE  
CORNILLON-SUR-L'OULE**

**DEL-10-20032026**

**Délibération  
du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le  
ID : 026-212601058-20260320-DEL\_10\_20032026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de : Monsieur Denis CONIL, sur la convocation qui leur a été adressée, par le maire sortant.

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :
BARRA Muriel	X			
CONIL Denis	X			
FERRON Emmanuel	X			
GESQUIERE Erika	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yannis	X			

Date de convocation :  
15/03/2026

Secrétaire de séance :  
Sandrine RIDEL

**Objet : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales**

- Vu la délibération portant adhésion de la commune de CORNILLON-SUR-L'OULE au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
  - Vu les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- Le Maire expose :

La commune de CORNILLON-SUR-L'OULE est membre du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

A ce titre, et suite au renouvellement du conseil municipal, il y a donc lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter notre collectivité au Comité Syndical.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :  
**DÉSIGNE : - délégué titulaire Monsieur Yannis ROCHAS  
- délégué suppléant Madame Muriel BARRA**

yannis.rochas@orange.fr  
murielbarra@ecomail.fr

Fait à Cornillon-sur-l'Oule  
Les jours mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire  
Denis CONIL

